

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Direction Générale des Enseignements
et de la Formation

N° 295 / D.G.E.F/2022

Alger le 08 JUIN 2022

A Messieurs les Présidents des Conférences Régionales
(En communication avec les Chefs d'Etablissements)

Objet : Lancement de la session de soumission des nouveaux projets de recherche formation universitaire au titre de l'année 2023.

Dans le cadre de la gestion des projets de recherche-formation universitaire (PRFU), j'ai l'honneur de vous informer du lancement de la session de soumission des **nouveaux projets** de recherche formation universitaire au titre de l'année 2023.

La gestion de ces projets se fait via la plate-forme dédiée à ce programme disponible sur le lien : www.prfu-mesrs.dz, les documents liés à ce programme sont téléchargeables sur le site de la plate-forme et comportant :

- La circulaire n° 02 du 06 Juin 2022 relative à la procédure de recevabilité et de gestion des Projets de Recherche-Formation Universitaire (PRFU),
- Le calendrier des différentes périodes (soumission, validation, expertise),
- Le guide d'utilisation de la plate-forme pour chaque acteur :
 - Les porteurs de projet ;
 - Les membres de projet ;
 - Les établissements universitaires ;
 - Les conférences régionales des universités ;
 - Les conseillers scientifiques (experts).
- Le canevas des nouveaux projets (pour conception du projet en version papier et validation par les instances scientifiques de l'établissement).

Recevez, Messieurs les Présidents, mes cordiales salutations.

P/ Le Directeur Général



**Échéancier relatif à la soumission des nouveaux projets
de recherche formation universitaire « PRFU »
au titre de l'année 2023**

Du 09 au 20 Juin 2022

- Soumission des nouveaux projets via la plateforme PRFU.

Du 21 au 24 Juin 2022

- Validation des nouveaux projets par les responsables des établissements.

Du 25 au 27 Juin 2022

- Validation des nouveaux projets par les présidents des CRUs.

Du 28 Juin au 18 Juillet 2022

- Expertise des projets par les conseillers scientifiques.

Du 19 au 21 Juillet 2022

- Etablissement des états d'agrément des projets.

